



Paris, le 13 juillet 2011

Commissariat Général du Développement Durable

Quelle stratégie ministérielle ?

Réunion du 11 juillet 2011 - Compte-rendu FORCE OUVRIERE

L'administration a enfin lancé la mise en chantier du projet ministériel annoncé par la ministre le 6 mai dernier. La mise en place d'une feuille de route ministérielle s'avère nécessaire pour apporter des réponses face à la perte de sens vécue par les agents et l'absence de lisibilité de l'action du ministère largement dénoncée par Force Ouvrière... sous réserve que ce projet ministériel ne se limite pas à un nouvel exercice de communication, qu'il ait de l'ambition, et surtout les moyens de son ambition.

Le 11 juillet s'est tenu, sous le pilotage du CGDD, la première phase des travaux préparatoires, à l'occasion d'un séminaire associant les différentes parties prenantes des différents domaines d'action du ministère : organisations non gouvernementales, fédérations d'entreprises, les grandes entreprises, les collectivités, les agences d'urbanisme, ainsi que des représentants du ministère (administrations centrales, services déconcentrés...) et les organisations syndicales. L'objectif du séminaire était d'aboutir à la définition de chantiers prioritaires issus du Grenelle de l'Environnement, du Grenelle de la Mer et de la Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD 2010-2013) sensés alimenter le projet ministériel.

Force Ouvrière a donc décidé de participer à cette première réunion organisée par le CGDD, pour porter ses revendications vis à vis de la stratégie ministérielle.

Le « travail », très dirigé, a consisté à passer en revue les défis de la SNDD 2010-2013 (*consommation et production durables, gouvernance, changement climatique et énergie, préservation de la biodiversité ou encore inclusion démographique et sociale...*), sélectionner obligatoirement pour chacun 2 choix stratégiques prioritaires et 6 leviers d'actions correspondants, que le défi concerne directement le MEDDTL (et amène à « sacrifier » des choix stratégiques essentiels) ou ne le concerne que très indirectement, amenant à choisir des thématiques n'intéressant pas son champ d'action. Les 9 défis de la SNDD ne résument d'ailleurs pas l'action du ministère. Outre le caractère pour le moins surprenant de la méthode imposée, ces discussions se sont te-

nues sans tenir compte de la situation actuelle du ministère, de ses services et agents, qui n'étaient pas encore à l'ordre du jour en l'état actuel de démarrage de la démarche (!). Si ce n'est à l'occasion d'une photographie rapide du ministère, présentée le matin en préambule des groupes de travail, au cours desquels les services ont été présentés sous l'angle purement comptable des effectifs en place, sans que les missions correspondantes ne soient explicitées aux parties prenantes.

Force Ouvrière s'est rapidement exprimé en séance pour dénoncer la méthode de travail employée, ne laissant aucune place à la discussion véritable sur le ministère, ses agents, ses services et les moyens dont il doit disposer pour mener à bien ses missions, aujourd'hui et dans la durée.

Abordé de cette manière très réductrice, le débat avec les parties prenantes (qui pour la plupart connaissaient mal ou de manière très partielle les missions du MEDDTL) est d'ailleurs resté très superficiel.

Les réflexions ont par ailleurs été menées de manière très tronçonnée, par défi de la stratégie nationale de développement durable, sans que les nécessaires transversalités soient évoquées.

Force Ouvrière a rappelé qu'il fallait mettre en avant le rôle des services -de tous les services – non seulement dans la déclinaison thématique des différents axes constitutifs du développement durable, mais aussi dans la construction de la transversalité qui fonde le mode de réflexion sur le développement durable.

Force Ouvrière suivra attentivement ce dossier, dont les travaux préparatoires se poursuivront jusqu'en septembre, avant engagement des phases de concertation (octobre-novembre) et la présentation finale du projet ministériel prévue le 14 décembre 2011. **Force Ouvrière participera activement aux réunions prévues pour défendre les positions qui sont les siennes, en faveur de la défense des missions, des agents et des services.**